

la feuille du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

181

Mai 2023

Dossier
Budget
2023



• BUDGET 2023 •

Un avenir serein grâce
à des dépenses contrôlées

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS

• RETOUR EN IMAGES •



SAMEDI 1^{er} ET DIMANCHE 2 AVRIL

ESCALE'N JAZZ

L'Escale a fait salle comble le samedi soir : 160 spectateurs ont assisté au show de Cora Lynn & The Rhythm Snatchers suivi du Woodtown Orchestra. Plus tôt dans l'après-midi, la Bibliothèque avait accueilli un concert d'Edouard Bineau, Pianonica, qui a partagé sa passion de la musique et de ses deux instruments de prédilection : le piano et l'harmonica.

Le dimanche, les Rencontres chorégraphiques, orchestrées par Danse et Gym du Bois en partenariat avec d'autres associations du secteur, ont également rencontré un beau succès.

SAMEDI 25 MARS

CARNAVAL DE BINEAU

Le carnaval est un événement toujours très attendu par les enfants urbisylvains. Avant le défilé, une séance maquillage a été offerte par la Troupe des Roussettes, et le spectacle « A livre ouvert », écrit et interprété par les animateurs des centres de loisirs, s'est tenu à l'Escale devant 300 spectateurs captivés !



MADAME, MONSIEUR,



Le budget de la commune vient d'être voté, suite au débat concernant les orientations budgétaires. Celles-ci présentaient le bilan de l'année passée et déclinaient, pour l'année en cours et les suivantes, les orientations de la collectivité en matière de budgets de fonctionnement, d'investissement et de projets.

Il a donc été décidé de maintenir pour 2023, les taux d'imposition communaux et ceci malgré des investissements conséquents, la hausse spectaculaire du coût de l'énergie (500 000 € supplémentaires) ainsi que l'augmentation de la masse salariale liée à l'évolution de l'indice de la fonction publique. La hausse des bases d'imposition (7%) décidée par l'Etat, les mesures prises visant à réduire la facture énergétique ainsi que l'effort consenti par les services municipaux et les associations ont rendu cela possible. Malgré cette mesure, le montant de nos impôts va augmenter, car la hausse des bases s'applique à la fois aux taxes foncières et à la taxe sur les ordures ménagères. Le coût des services publics sera aussi probablement indexé en septembre sur celui de l'indice des prix. **L'équilibre budgétaire se tend et la conjoncture économique dépendante de la**

situation internationale n'est pas au mieux. L'optimisation des dépenses énergétiques des bâtiments va donc continuer afin de réduire nos dépenses et améliorer le confort des utilisateurs. Le rendu de l'étude portant sur l'éclairage public, dont la voirie, va nous permettre de sécuriser nos installations, de compléter la part d'éclairage à faible consommation (32% de LEDS actuellement) et de moderniser le fonctionnement de l'ensemble. L'investissement correspondant, de l'ordre de 1 M€ hors subventions, devra être effectué sur plusieurs exercices.

Nous allons également réaliser des travaux de voirie, construire un City Park, lieu d'évolution et de rencontres pour nos jeunes et bien sûr continuer les investissements déjà engagés concernant les écoles de quartier, etc. Le dossier joint concernant le budget communal vous apportera je pense les compléments attendus. En cas de besoin, vous savez que les élus peuvent répondre à vos questions légitimes et vous apporter les précisions manquantes.

Très cordialement,

VoTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



RETOUR SUR 2022

Un budget maîtrisé malgré une année difficile

Après une reprise en 2021, nous avons observé un net ralentissement de la croissance mondiale sur fond d'inflation record, dont le niveau, atteint en 2022 n'avait plus été observé depuis les années 1980.

Au niveau communal, nous avons mené une politique de rigueur. Les charges à caractère général sont en hausse de 12%, cela s'explique notamment par la reprise de certaines activités suite à la crise sanitaire (sorties scolaires, séjours accueil de loisirs, transports...) ainsi que par l'inflation constatée à compter du second semestre 2022 (énergie, carburant, repas).

Le budget de FONCTIONNEMENT



RECETTES

2021 : 9 306 958 €
2022 : 9 942 763 €

Recettes perçues au titre des prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes...

Le budget D'INVESTISSEMENT



RECETTES

2021 : 2 541 820 €
2022 : 2 686 226 €

Subventions, emprunts, dotations de l'Etat, autofinancement

DÉPENSES

2021 : 7 906 519 €
2022 : 8 805 689 €

Dépenses liées au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette...)



DÉPENSES

2021 : 1 912 036 €
2022 : 3 357 597 €



EXCÉDENT DE (LÔTURE 2022
1 137 074 €

Objectif : garder la qualité des services proposés à la population en préservant un autofinancement

BUDGET 2023

Un avenir serein grâce à des dépenses contrôlées

Objectif : continuer les actions entreprises les années précédentes tout en maintenant notre capacité d'autofinancement.

- ✓ Maintenir les taux d'imposition fiscalité directe (taxe foncière bâtie, non bâtie et taxe d'habitation des résidences secondaires) ;
- ✓ Maintenir notre coût de fonctionnement en gardant un service de qualité ;
- ✓ Maîtriser la masse salariale ;
- ✓ Poursuivre la mutualisation des moyens matériels et humains avec l'Agglomération Paris-Saclay



Les taux d'imposition communaux **restent inchangés en 2023**

Le budget de FONCTIONNEMENT



RECETTES

2022 (réalisées) :
9 942 763 €
2023 (prévisionnelles) :
9 951 801 €

Le budget D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES 2023

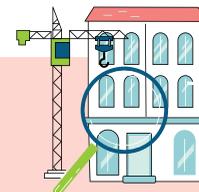
6 967 372 €
Dépenses prévisionnelles d'équipement



DÉPENSES

2022 (réalisées) :
8 805 689 €
2023 (prévisionnelles) :
9 951 801 €

NOUVEAUX LOGEMENTS EN 2023



Pour rappel, la loi SRU fixe pour objectif 25 % de logements sociaux sur la commune. Au 1^{er} janvier 2023, la commune comptait 553 logements sociaux. **Plusieurs programmes immobiliers sont en projet pour 2023-2024 :**

- ✓ Ex-garage DAF, sur la RN20 : 104 logements, dont 55 logements sociaux
- ✓ Résidence intergénérationnelle, sur la RN20 : 79 logements, dont 69 logements sociaux
- ✓ Programme AIC (Art Immobilier Construction – Elite immo), angle voie des postes et rue des Cailleboudes : 64 logements, dont 32 logements sociaux

La capacité d'autofinancement permet à une collectivité locale de faire face au remboursement de la dette en capital mais également de financer une partie de l'investissement.

2022 : 1 338 732 €



Les investissements en 2023 et après

Notre objectif est de préparer l'avenir de la commune en réalisant des projets tout au long du mandat en respectant les obligations légales et en maîtrisant notre capacité d'endettement.



OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Après des travaux d'optimisation énergétique sur plusieurs bâtiments municipaux en 2022, la rénovation se poursuivra sur d'autres bâtiments communaux en 2023.



VOIRIE

En 2023, l'Agglomération Paris-Saclay a prévu d'effectuer les opérations de voirie suivantes :

- Création d'une troisième voie (montante) rue des Cailleboudes et création d'un parking le long de cette voie : 450 000 €
- Réfection de l'enrobé rue du Grand Noyer (entre RN20 et chemin des Berges – 3 phases sur 2023/2024) : 260 000 €

En 2024-2025, il est prévu :

- Réfection de l'enrobé Voie des Postes entre l'angle rue de Gaillard et la Grande Rue : 100 000 €
- Réfection de l'enrobé route des Joncs Marins

A savoir : la commune dispose d'une enveloppe annuelle de 350 000 € pour des travaux de voirie.



ACQUISITIONS

La propriété Vincenot (chemin du Ménil), acquise en 2022, sera démolie cette année pour suivre le projet de requalification de la RN20.

ENVIRONNEMENT

En 2023, les douves de la Ferme de la Croix Saint-Jacques seront réhabilitées grâce à un élagage des arbres et à un nettoyage du cours d'eau. Une partie supplémentaire des bois sera confiée à l'Office National des Forêts dont le rôle est d'assurer une gestion durable des forêts.



JEUNESSE

Un city-stade sera créé derrière l'Escalé, près de la structure jeunesse du SPOT. Ce terrain multisports, entièrement clôturé, intégrera un terrain pour des jeux de ballon, ainsi que d'autres activités en extérieur, avec des buts, des paniers de basket-ball et un filet central amovible.



SCOLAIRE

Une nouvelle école de quartier verra le jour en 2024 : l'école des Cailleboudes, située rue des Cailleboudes, sera construite sur le terrain de l'ex-école Notre-Dame. En 2025, l'école des Renondaines sera transformée et rénovée pour accueillir les écoliers à la rentrée de septembre.

Le matériel informatique dans les écoles a été renouvelé quasi intégralement, ainsi que la salle informatique à l'école des Bartelottes. Un PC portable et un rétroprojecteur ont été installés dans toutes les classes et l'infrastructure réseau a été repensé à l'école Ambroise Paré.

sur toute la ville

URBANISME

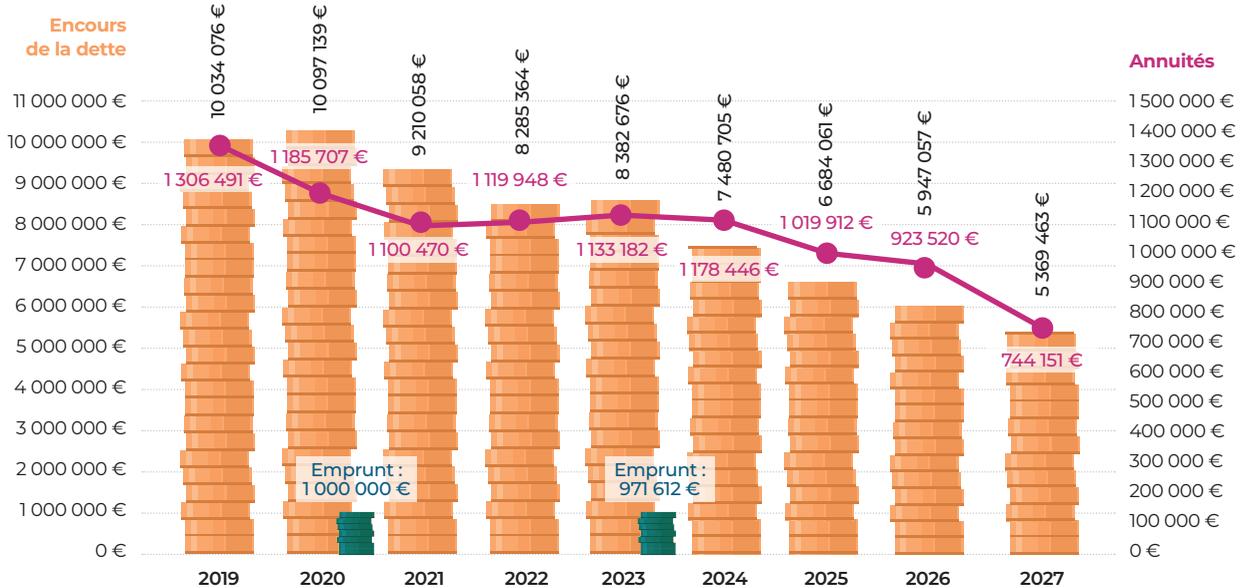
Une révision du Plan Local d'Urbanisme est actuellement en cours jusqu'à fin 2023-début 2024. L'objectif est de garantir l'équilibre entre le nombre d'habitants et la capacité des équipements publics, et de maintenir l'activité économique sur une partie du territoire. Afin de conserver un cadre de vie agréable, une harmonie entre le bâti et le végétal sera préservée en limitant une trop forte densification des secteurs d'habitats individuels.





Zoom sur

La dette



L'emprunt

EN 2020

la Ville emprunte **1M€** pour acquérir l'ex-Ecole Notre Dame, rue des Cailleboudes.

EN 2021 / 2022

Pas d'emprunt

EN 2023

Un emprunt d'équilibre de **971 612 €** est prévu.

La dette par habitant en 2022



1 031 €
par habitant
et par an

Seuil d'alerte : 2 500 €



Le seuil d'alerte est un indicateur de santé financière pour une commune.

6,2 ANS
temps de
remboursement

Seuil d'alerte : 15 ans

ILE-DE-FRANCE MUTUELLE SANTÉ

La première mutuelle régionale pour tous les franciliens

La Région Île-de-France a lancé en début d'année « Île-de-France mutuelle santé » et son **numéro vert associé, le 0800 730 641**.

Proposée en partenariat avec La Mutuelle Familiale, Harmonie Mutuelle et AXA, « Île-de-France Mutuelle Santé » offre à tous les Franciliens et notamment ceux éloignés du système de soins (étudiants, entrepreneur, en recherche d'emploi ou retraité) **un accès aux soins et à la prévention à des tarifs avantageux** (jusqu'à 20% plus avantageux que celui habituellement pratiqué en Île-de-France pour des garanties similaires).



Les franciliens bénéficieront de tarifs attractifs pour un bon niveau de couverture intégrant les priorités régionales (santé des femmes, des jeunes et des seniors ainsi que notamment la santé mentale).

Infos sur www.iledefrance.fr

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Des services juridiques gratuits

La Maison de Justice et du Droit (MJD) vous accueille gratuitement et en toute confidentialité pour vous conseiller en cas de litiges. Uniquement sur rendez-vous au 01 64 86 14 05

• **L'avocat** vous conseille dans divers domaines (famille, travail, étrangers, mineurs) et vous renseigne sur les procédures susceptibles de résoudre un litige.

• **Le juriste** vous informe dans divers domaines (famille, travail, étrangers, violences conjugales...) et vous oriente vers le professionnel adéquat.

• **Le notaire** vous conseille dans des domaines précis du droit : famille, immobilier, patrimoine et entreprise.

• **Le greffier** vous informe et vous oriente sur l'ensemble des procédures.

Permanences juridiques pour les mineurs. Besoin d'en savoir plus sur vos droits ? La MJD vous propose un accueil et une écoute de qualité lors de permanences d'information et d'orientation juridiques, et des consultations juridiques par des avocats du Barreau de l'Essonne.

Consultations gratuites et confidentielles sur RDV le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h30 à 16h30.

Maison de Justice et du Droit
Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis
mjd@paris-saclay.com

Accueil téléphonique et RDV au 01 64 86 14 05. Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 18h45 / Mardi, mercredi et jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30 / Vendredi : 9h à 12h permanence téléphonique de 14h à 16h



POINT CONSEIL BUDGET

Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget



Votre conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

Le Point Conseil Budget (PCB) est un lieu ouvert à tous, quels que soient vos revenus, avec un expert à votre écoute, qui vous délivre des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés. Le conseiller peut réaliser un diagnostic complet de votre budget familial, et vous accompagner, dans la durée, pour que vous trouviez des solutions (par exemple un microcrédit personnel) et reveniez à une situation maîtrisée, mieux vécue.

L'Udaf de l'Essonne assure des permanences dans différents lieux du département (parmi les plus proches : Igny, Massy, Arpajon, Les Ulis...) et reçoit du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous dans ses locaux au 315 square des Champs-Élysées à Evry-Courcouronnes.

Pour prendre rendez-vous : pcb1@udaf91.fr ou 01 60 91 30 54

En savoir plus : www.udaf91.fr ou www.mesquestionsdargent.fr

INFORMATION

Promoteur immobilier

Vous avez sans doute déjà reçu dans votre boîte aux lettres une information de la part de promoteurs immobiliers souhaitant acquérir votre terrain ou votre propriété?

La Ville n'est pas associée à ces démarchages et ne crédite aucun organisme à ce titre. Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter le service Urbanisme, au 01 64 49 56 83.

FLEURISSEMENT

Du changement pour faire face au manque d'eau



Afin d'éviter une consommation d'eau trop importante en période de fortes chaleurs, mais également pour faire face aux restrictions d'arrosage l'été, la Ville a décidé de fleurir ses rues autrement ! Les équipes vont commencer les plantations fin mai, comme chaque année, mais vont planter des fleurs différentes. L'objectif est de planter des variétés moins gourmandes en eau. Il n'y aura pas de compositions dans les vasques accrochées aux candélabres, mais uniquement des géraniums lierre, qui ont un effet retombant. Ces fleurs, très rustiques, n'ont pas besoin de beaucoup d'eau, et restent malgré tout fleuries et colorées.

Dans les jardinières au sol, l'équipe plantera des succulentes, des lavandes, des gauras... qui sont résistantes aux fortes chaleurs.

En période de sécheresse, les 3 arrosages hebdomadaires consomment jusqu'à 30 000 litres d'eau pour couvrir toute la ville ! L'objectif est de diminuer à 2 passages, voir un seul.

Les équipes vont également prévoir un paillage minéral, plutôt que végétal. Composé de roche et de cailloux, ce type de paillage retient l'humidité plus profondément et conserve la chaleur du sol. Il limite l'évaporation de l'arrosage et l'apparition de mauvaises herbes.

MAIS AUSSI...



Fauchage tardif

La Ville expérimente le fauchage tardif sur 3 zones, signalées par affichage : voie du 8 mai 1945, place Beaulieu (sur plusieurs espaces définis) et derrière l'Escale, dans l'objectif de préserver la biodiversité et de sauvegarder les espèces végétales. Les atouts sont multiples pour la nature : nidification d'oiseaux, protection de la microfaune, diversification de la flore...

Deux hôtels à insectes sont installés sur la ville : place Tirschenreuth et dans le parc de la Maison culturelle des Joncs Marins. En outre, cette pratique permet de réduire l'utilisation de matériel à moteur thermique.

Plantation d'arbres

6 nouveaux arbres ont été plantés : 2 au niveau du square Jean-Jacques Rousseau (en face de l'école des Renondaines), 2 voie du 8 mai 1945 et 2 sur le parking derrière la mairie.



Chaque mois, un nouveau geste pour la planète

L'augmentation des périodes de sécheresses est l'un des effets visibles du changement climatique. Ce phénomène touche l'ensemble du territoire et survient désormais de plus en plus tôt dans l'année... Notamment parce que les hivers, de plus en plus secs, ne garantissent plus le remplissage optimal des nappes phréatiques.

Quelques conseils pour économiser l'eau toute l'année :

- ✓ pour éviter tout gaspillage, **n'oubliez pas d'éteindre l'eau** pendant que vous vous savonnez, vous rasez ou vous brossez les dents ;
- ✓ **préférez les douches** aux bains et limitez-les à 5 minutes grand maximum ;
- ✓ **pour laver votre vaisselle ou votre linge**, ne multipliez pas les cycles en utilisant vos appareils électroménagers « à plein »
- ✓ **repérez les fuites** : elles peuvent constituer

une grande source de gaspillage. Comment faire ? Juste avant d'aller vous coucher, relevez votre compteur d'eau. Si le compte a évolué pendant votre sommeil, c'est qu'une fuite se cache quelque part. Et sachez qu'elles sont loin d'être neutres : un robinet qui goutte, c'est 5 litres/heure gaspillés (soit 120 litres/jour), une chasse d'eau qui fuit, plus de 600 litres/jour

(soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes) ;

- ✓ **limitez les arrosages si vous avez un jardin** et n'arrosez surtout pas en pleine journée, aux heures chaudes, car l'eau s'évapore alors sans avoir le temps de pénétrer dans le sol. Vous gaspillez donc de l'eau pour rien ;
- ✓ pour éviter d'arroser trop souvent, **pailler aux pieds des plantes**.

Source : ADEME



DÉFI MOOV'IDF

Si on allait à l'école à pied ?



Les écoles élémentaires d'Ambroise Paré et des Bartelottes relèvent le Défi Moov' 2023 ! Enfants, Parents, nous comptons sur vous !

Le Défi Moov' c'est quoi ? Les 12, 15 et 16 mai 2023, les élèves et les adultes des écoles élémentaires (CP au CM2) seront invités à se rendre à leur établissement autrement qu'en voiture ou en déplacement motorisé individuel. Le Défi Moov' valorise les déplacements actifs tels que la marche, le vélo, la trottinette...

Pourquoi ce défi ? Changer ses habitudes en prenant un peu de temps pour se déplacer avec son enfant plutôt que d'être dans les embouteillages et/ou à la recherche d'une place aux abords des écoles. Se déplacer à pied, à vélo ou à trottinette est meilleur pour la santé et génère moins de pollution.

Comment cela se passe ? Durant ces 3 jours, les enfants seront invités à changer leurs habitudes quand cela est possible. Les classes participatives recenseront les enfants qui ont déjà cette pratique et qui essaient de venir à l'école autrement. Tous les enfants recevront un diplôme de la Mairie et la classe la plus éco-mobile gagnera un prix ! Des opérations précises seront organisées par structure: initiatives, défis, accès aux écoles, pédibus...

Renseignements, service Éducatif,
01 64 49 59 45

RÉUNION D'INFORMATION

À la recherche d'une assistante maternelle

Une assistante maternelle est une professionnelle formée, pourvue d'un agrément pour accueillir à son domicile de 1 à 4 enfants simultanément.

Ce mode de garde permet à l'enfant d'évoluer dans une ambiance familiale, alliant à la fois souplesse et professionnalisme.

Mais comment s'y prendre pour trouver une assistante maternelle et devenir parents employeur ? Le Relais Petite enfance, guichet unique d'informations sur les modes de garde, vous accompagne dans cette démarche à l'occasion d'une réunion collective.

Rendez-vous le mardi 30 mai à 18h30 au Relais Petite Enfance, 11 chemin des Berges.

De la recherche d'une professionnelle jusqu'à l'établissement du contrat, en passant par le mode de calcul et les aides financières de la Caf, toutes les premières questions pratiques seront traitées. Inscriptions au Relais Petite Enfance jusqu'au 25 mai, auprès de Mme Dermigny au 01 69 63 32 72.

La Ville recrute Un(e) professionnel(le) Petite Enfance, en renfort d'équipe, en vacation les mercredis et en cas d'absence de personnel. Travail auprès des enfants de 2/3ans. Expérience souhaitée. Candidature à envoyer à ressourcesshumaines@lavilledubois.fr



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Prochaine permanence
« Accompagnement, conseils et pesée » :
vendredi 12 mai de 9h à 16h15

Sur le parking de l'Escale, 14 chemin des Berges. Toutes les permanences sont sur RDV : 06 80 72 81 94

Après le 31 mai 2023, les permanences ne seront plus assurées. Les familles seront accueillies au centre de PMI de Marcoussis, Parc des Célestins, Allée Molière. Tél. : 01 69 80 04 15 - 06 47 16 99 02

Biblio-bébé

**Mercredi 10 mai et
Mercredi 7 juin de 10h à 11h**
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription.

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01 69 63 32 72.

Vendredi 12 mai : jeux libres

Vendredi 19 mai : fermeture (Ascension)

Vendredi 26 mai : pique-nique au parc d'Epinay-sur-Orge (sur inscription)

Vendredi 2 juin : motricité au dojo des Bartelottes

Vendredi 9 juin : jeux d'eau

Vendredi 16 juin : jeux libres / Fête d'été

PRESSE EN LIGNE

Avec Cafeyn, ne vous limitez plus dans vos lectures

La Bibliothèque vous offre la possibilité de consulter la presse sur le web ainsi que sur tablette et smartphone. Politique, économie, sport, culture, mode, actualités internationales : Cafeyn vous offre 2000 titres en accès illimité pour satisfaire tous vos intérêts.

Explorez de nouveaux horizons : ne manquez rien de l'actualité grâce aux sélections éditoriales, à lire ou à écouter. Et profitez de recommandations personnalisées pour nourrir tous vos centres d'intérêts.

Rendez-vous sur le portail <https://bibliotheque.lavilledubois.fr/> connectez-vous avec vos identifiants, puis accédez à la rubrique "Presse en ligne" (en haut à droite) et suivez les instructions. N'hésitez pas à demander de l'aide aux bibliothécaires.

Pour une consultation plus conviviale depuis votre tablette ou smartphone, utilisez l'appli Cafeyn.

Elle est disponible gratuitement sur Android ou IOS. A noter, il est tout d'abord nécessaire de s'identifier sur le portail en ligne de la Bibliothèque, sélectionner un titre, puis l'appli s'ouvrira automatiquement.

Renseignements, Bibliothèque,
01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr

• AGENDA •

SAMEDI 13 MAI, 20H30

Soirée-théâtre « La troupe et ses petits désagrèments »

Un groupe haut en couleurs de douze acteurs sur une scène, douze propositions de pièces, douze idées qui vont du théâtre classique au boulevard en passant par le soliloque comique.

Qu'est-ce que le Théâtre pour eux ?

Que choisir ? Et aura-t-on vraiment le temps de tout faire, on se le demande quand leurs personnalités sont si différentes les unes des autres ! Le suspense est à son comble... entre deux rires ! Au Théâtre, on ne fait pas qu'incarner des textes, on mélange les arts vivants : le chant, la danse, la musique, et surtout on s'amuse...
Mise en scène : Romain Chailloux
Par la compagnie La Couleur des mots

Escale salle H.G Adam
Participation au chapeau. Buvette sur place + d'infos auprès du service Culturel,
01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

DIMANCHE 14 MAI

Brocante : le rendez-vous des chineurs

Une brocante aura lieu le dimanche 14 mai en centre-ville, rue du Grand Noyer, Grande Rue et avenue de Beaulieu. Des tarifs préférentiels sont proposés aux Urbisylvains qui souhaitent exposer.

Permanences en mairie pour réserver les emplacements :

mardi 9 mai de 14h à 17h30,
vendredi 12 mai de 14h à 17h30
et samedi 13 mai de 9h à 12h
Renseignements,
Romuald Brocante,
06 18 71 59 00

SAMEDI 3 JUIN, 20H30

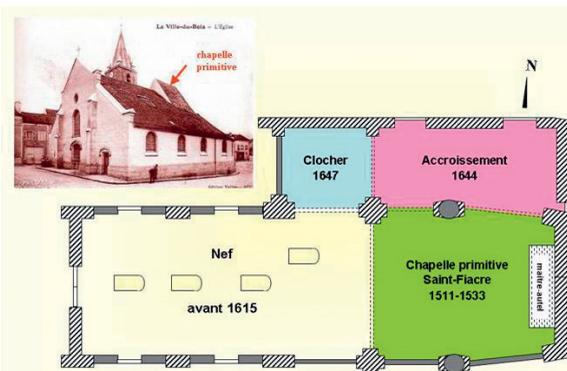
Soirée-théâtre « Faux départ »

Jean, professeur à l'université, aspire à une retraite en province. Odile, sa femme, parisienne dans l'âme, redoute cette nouvelle vie. Ils sont sur le départ mais une jeune comédienne va faire irruption dans leur vie bien rangée et faire exploser l'harmonie apparente... Et si le destin basculait ?
Par le Théâtre du Buisson.

Escale salle H.G Adam
Participation au chapeau.
+ d'infos auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

TRANSMETTRE

Histoire du passage de Gravelle



Louis Malet, amiral seigneur de Gravelle en Normandie, né en 1438 à Paris et mort au château de Montaigu à Marcoussis le 30 octobre 1516, fût seigneur de Marcoussis et du fief seigneurial de Nozay et de La Ville du Bois.

Réputé comme un homme généreux, c'est lui qui fit don aux villageois de La Ville du Bois d'un terrain pour y construire une chapelle dédiée à Saint Fiacre, patron des maraîchers, nombreux dans le secteur à cette époque. Les travaux débutèrent en 1511 pour se terminer en 1533. Une nef et un clocher furent ajoutés par la suite.

Certains se posent sans doute la question : l'association Transmettre existe-elle toujours ? Oui, après une période difficile liée au Covid, nous reprenons nos activités dans le domaine de la recherche, de la préservation et de l'étude du patrimoine historique de La Ville du Bois.

Si vous avez des documents, des photos, des souvenirs vécus par vous-même ou par des proches, contactez-nous :

Jacques Philippot, 06 12 22 29 89, philippot.j@wanadoo.fr
Paule Roussin, 06 86 32 66 63, paule.roussin@neuf.fr

RETOUR SUR...

Les 4^e Puces des Couturières et Loisirs créatifs

par l'association **Décore-Moi**

« Les exposants et les visiteurs (600 environ) ont été enchantés de cette journée grâce à l'organisation, l'accueil, l'ambiance, la diversité des



stands, les allées spacieuses, sans oublier le stand de restauration rapide et le café servi dans la journée. Pour la première fois cette année, un affûteur-rémouleur était présent et reviendra car il fût satisfait de sa journée. L'association avait fabriqué des marques-pages qui ont été donnés aux visiteurs, très touchés par ce geste.

Un grand merci à la municipalité pour la mise à disposition du matériel et de la salle et à tous les bénévoles qui nous ont aidés. »

ÉVÈNEMENT

Journée de la Diversité par Mozaïq



Pour la 11^e édition de sa Journée de la Diversité, l'association Mozaïq organise le **Festival Mozaïq le dimanche 4 juin place Beaulieu**, événement interculturel et intergénérationnel. Nous vous invitons à découvrir et partager les sonorités d'Amérique centrale, le folklore portugais, la culture chilienne, une vision du Cameroun, la culture rasta, le Brésil par le sport et la musique... et bien des surprises pour toute la famille. Autour d'un chapiteau en bambou et toile, plus de 20 stands, ateliers et jeux attendent votre visite dès 12h. Vous pourrez vous restaurer sur place, accompagné par l'accordéon de Véronique Rénier, nous avons tout prévu.

Le programme festif :

13h30 - YENAKIARRIVE
YENAKIPARTE, groupe insolite
14h30 - folklore Portugais, danse et musique
15h30 - SHASHE Lions, reggae
16h30 - Duo La Calandria & Julieta Pavez Pizarro, musique et danse traditionnelles Chiliennes
17h30 - C'Bossa influences latinos

Comme d'habitude notre événement est gratuit, ouvert à tous et chaleureux

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Avec une population en croissance constante, il est essentiel de mener une stratégie ambitieuse pour faire de l'éducation une priorité et de mettre en œuvre les actions nécessaires pour faire de notre ville une cité éducative aux objectifs multiples.

D'une part encourager le rôle de l'école en renforçant les alliances éducatives, forger un lien continu avec les parents en facilitant leur implication.

Promouvoir les valeurs collectives comme la laïcité, le respect, l'égalité fille garçon, nos écoliers d'aujourd'hui seront les citoyens de demain.

D'autre part il nous faudra développer la mobilité, offrir une facilité accrue des transports en commun et un accès aux ressources culturelles et sportives.

Voici en partie quelques idées les enjeux de notre commune pour les années à venir, l'éducation étant un élément fondamental de notre quotidien.

Grégory NOFERI
Pour Vert Autrement

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

En 2022, l'inflation a atteint un niveau record. Nous avons été obligés de mener une politique de rigueur en maintenant au maximum la qualité de nos services et nos investissements, malgré l'augmentation de nos charges liées à la reprise de l'activité post-Covid et à la hausse des coûts de l'énergie.

Pour 2023, nous avons anticipé une hausse significative des coûts de l'électricité et du gaz de + 140 %.

Cette année encore, nous avons maintenu les taux de la fiscalité locale et nous continuons nos investissements : optimisation énergétique des bâtiments communaux, création d'un city stade, construction et modernisation de nos écoles...

2023 sera, je l'espère, meilleure pour tous les Urbisylvains et cela malgré les événements actuels.

Guy ERNOUL

Adjoint au maire chargé des Finances



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Julien DUCLOS

Yannick GUIGNETTE

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

• INFORMATIONS PRATIQUES •

État civil

Bienvenue

13 mars : Ella AGREBI
17 mars : Lou WANDOWSKI
27 mars : Maël CAMPAL LACOMBE

Condoléances

2 mars : Michel GOISSÉDÉ
6 mars : Gilles LANDRIN
15 mars : Ginette VINCELOT
21 mars : Albert IMBAULT

Tri : continuons nos efforts !

Grâce à vous, les erreurs de tri dans le bac jaune ont baissé en 2022. C'est 260 tonnes de déchets qui ne seront pas incinérés ! En triant nos déchets, nous participons à préserver nos ressources naturelles tout en réduisant notre impact sur la planète.



Déchets acceptés :

Tous les emballages ménagers plastiques, métalliques, les cartons et les papiers, en vrac, sans sac !



Déchets non acceptés :

Les déchets textiles, en verre, en bois, les objets en plastique, les textiles sanitaires, les ordures ménagères, les emballages en sac et/ou imbriqués ne sont pas acceptés dans le bac jaune.

+ d'infos sur www.siom.fr

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

VOTRE DÉPUTÉE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne

Contact :

marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
06 40 89 45 75

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture).

i Avenue des Deux-Lacs, Villejust
Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Ligne de bus DM152S** : pendant la période scolaire, relie Les Renondaines à Longjumeau (Les Coteaux) et La Grange aux Cerles au collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartroux (en passant par Ballainvilliers et Longjumeau)
- **Lignes de bus DM 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinaux-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)



Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

• AGENDA •



• Samedi 13 mai, de 9h à 13h •

Troc de plantes



Avis aux jardiniers amateurs ou confirmés ! La Ville organise son Troc de plantes le samedi 13 mai prochain. Préparez vos semis et boutures, puis faites l'inventaire de tout ce que vous pouvez apporter (graines, jeunes plants, plantes). Toutes les plantes enracinées peuvent être troquées : annuelles, vivaces, potagères, graines, arbustes. Étiquetez vos godets et mettez de côté caissettes et sachets, utiles lors du troc. **Sur place**, ateliers fabrication de pièges à frelons asiatiques et jardinage au naturel proposé par le SIOM. Événement ouvert à tous, même sans troquer.

Pas d'inscription préalable. Parking de l'Escale, 16 chemin des Berges, ou intérieur de l'Escale en cas de pluie. Renseignements, service Urbanisme, 01 64 49 56 83

Jusqu'au samedi 13 mai

• Exposition Land'Art •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Marc Pouyet, artiste de nature

Lundi 8 mai, 11h30

• Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 •

Rendez-vous à 11h30,
place du Général de Gaulle

Mercredi 10 mai, 14h et 15h30

• Atelier créatif « Suspensions florales » •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
A partir de 6 ans, gratuit sur inscription

Samedi 13 mai, 20h30

• Soirée-théâtre "La troupe et ses petits désagréments" •

Escale, 14 chemin des Berges

Dimanche 14 mai

• Brocante en centre-ville •

Rue du Grand Noyer, Grande Rue et avenue de Beaulieu
Renseignements, Romuald Fauqueur,
06 18 71 59 00

Mercredi 24 mai, 11h et 14h

• Atelier créatif « Argile et fleurs séchées » •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
A partir de 6 ans, gratuit sur inscription

Samedi 28 et dimanche 29 mai

• Comptage national des oiseaux de jardin •

Choisissez un jour d'observation, et un créneau d'une heure, idéalement en fin de matinée ou en début d'après-midi, lorsque les oiseaux sont les plus actifs. Trouvez un lieu d'observation (dans votre jardin, dans un parc, sur votre balcon), puis comptez et notez durant une heure tous les oiseaux qui visitent le jardin. Transmettez les données sur le site de l'Observatoire des oiseaux des jardins : oiseauxdesjardins.fr
Informations sur www.lpo.fr

Samedi 3 juin, 20h30

• Soirée-théâtre "Faux départ" •

Escale, 14 chemin des Berges

Dimanche 4 juin, à partir de 12h

• Festival de la Diversité •

Place Beaulieu
Par l'association Mozaïq
Gratuit, ouvert à tous.

Du 5 au 10 juin

• Exposition-Quizz Atlas de la Biodiversité •

Bibliothèque, rue des Ecoles
Dans le cadre du Printemps de l'Agglo

Samedi 10 et dimanche 11 juin

• Les olympiades Paris-Saclay •

Complexe sportif du Moulon, 15 Chemin de Moulon, à Gif-sur-Yvette
RDV sur le plateau de Moulon pour un week-end plein air où il fera bon chausser ses baskets (ou prendre son vélo. Ou les deux !). Programme sur paris-saclay.com



JUIN EN BREF

Samedi 10 juin : fête des écoles

Vendredi 16 juin : Je lis, j'aime, j'en parle !

Samedi 17 juin : fête du SPOT

Samedi 17 juin : soirée-théâtre
Dimanche 18 juin : commémoration du 18 juin 1940

Mercredi 21 juin : fête de la musique

Vendredi 23 juin : Kid's Party

Samedi 24 juin : gala de l'école de musique

Dimanche 25 juin : théâtre



Suivez l'actualité mise à jour sur www.lavilledubois.fr et sur [lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)

